

AUCAP



AUDIT

RENOUER
Association loi 1901

1 Boulevard Gallieni
89000 AUXERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2020**



SAS AUCAP AUDIT

*Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR*

Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr

SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

AUCAP

Audit Commissariat aux comptes



AUDIT

RENOUER

Association loi 1901

1 Boulevard Gallieni

89000 AUXERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020**



SAS AUCAP AUDIT

*Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR*

Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr

SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31/12/2020)

Aux Membres,

RENOUER
1 Boulevard Gallieni
89000 AUXERRE

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RENOUER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ; sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Faits majeurs

L'annexe expose les conséquences de la crise de la COVID-19 sur les comptes de l'association avec le recours à l'activité partielle pour les salariés permanents sur la période de mars à juin 2020, la diminution du nombre d'heures facturées, l'obtention de subvention FDI rebond pour un montant de 106.903€.

L'impact de la crise ne fait toutefois pas peser d'incertitude sur la poursuite de l'exploitation de l'association. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations communiquées.

Règles et méthodes comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 applicable depuis le 01/01/2020.

Subventions

Les subventions comptabilisées correspondent aux subventions d'exploitation attribuées par les organismes financeurs au titre de l'année 2020 portant sur les missions réalisées pour un montant de 522.385 euros. Nous nous sommes assurés de leur correcte prise en compte. Nous avons notamment analysé la prise en compte des subventions reçues au cours de l'exercice et leur rattachement à l'exercice qu'elles financent.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite dont le montant au 31 décembre 2020 s'élève à 10.118€. Nous nous sommes assurés du respect des méthodes préconisées et de la cohérence des calculs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

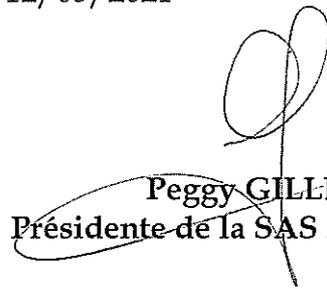
circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Le 12/05/2021



SAS AUCAP AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Fanny Champeaux



Peggy GILLET
Présidente de la SAS AUCAP AUDIT

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	7 870	7 657	214	560
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	88 443	68 992	19 451	27 861
. Autres	292 786	227 274	65 511	73 932
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	5 317		5 317	5 317
Total	394 416	303 923	90 492	107 669
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	257 869	18 211	239 659	297 839
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	59 532		59 532	70 717
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	308 832		308 832	343 240
Charges constatées d'avance	22 497		22 497	18 220
Total	648 730	18 211	630 519	730 015
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 043 146	322 134	721 012	837 685

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		72 495
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles	46 292	46 292
. Réserves pour projet de l'entité	370 097	370 097
. Autres		
Report à nouveau	113 832	24 389
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	27 296	16 948
Situation nette (sous-total)	557 516	530 221
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	6 003	7 654
Provisions réglementées		
Total	563 519	537 874
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 118	12 826
Total	10 118	12 826
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		1 215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 671	32 145
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	95 480	235 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 223	18 037
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	147 374	286 984
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	721 012	837 685

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2020	%	du 01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2020	PE	au 31/12/2019	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	4 537	0,22	4 460	0,17	77	1,72
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens	25 079	1,20	27 623	1,03	-2 545	-9,21
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	1 475 398	70,87	2 122 914	78,96	-647 516	-30,50
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'explo.	522 385	25,09	507 187	18,86	15 198	3,00
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	53 428	2,57	24 693	0,92	28 735	116,37
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1 035	0,05	1 767	0,07	-732	-41,43
Total	2 081 861	100,00	2 688 645	100,00	-606 784	-22,57
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	7 218	0,35	7 134	0,27	84	1,17
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	178 029	8,55	200 610	7,46	-22 582	-11,26
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	74 985	3,60	105 662	3,93	-30 678	-29,03
Salaires et traitements	1 530 681	73,52	1 969 493	73,25	-438 812	-22,28
Charges sociales	240 179	11,54	325 791	12,12	-85 612	-26,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 028	1,35	33 300	1,24	-5 272	-15,83
Dotations aux provisions			1 888	0,07	-1 888	-100,00
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	9 618	0,46	3 339	0,12	6 278	188,00
Total	2 068 737	99,37	2 647 218	98,46	-578 481	-21,85
Résultat d'exploitation	13 124	0,63	41 427	1,54	-28 303	-68,32
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	321	0,02	938	0,03	-617	-65,78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	321	0,02	938	0,03	-617	-65,78
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	15	0,00	44	0,00	-29	-65,60
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	15	0,00	44	0,00	-29	-65,60
Résultat financier	306	0,01	895	0,03	-589	-65,79

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2020	%	du 01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2020	PE	au 31/12/2019	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 430	0,65	42 322	1,57	-28 891	-68,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	10 297	0,49	10 663	0,40	-366	-3,43
Sur opérations en capital	7 374	0,35	3 334	0,12	4 041	121,21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0,00			0	#####
Total	17 672	0,85	13 997	0,52	3 675	26,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	273	0,01	8 540	0,32	-8 267	-96,80
Sur opérations en capital	3 533	0,17			3 533	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0,00			0	#####
Total	3 806	0,18	8 540	0,32	-4 734	-55,43
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 865	0,67	5 456	0,20	8 409	154,11
Participation des salariés aux résultats			30 830	1,15	-30 830	-100,00
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	2 099 854		2 703 580		-603 726	-22,33
TOTAL DES CHARGES	2 072 558		2 686 632		-614 074	-22,86
EXCEDENT OU DEFICIT	27 296	1,31	16 948	0,63	10 348	61,06
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	19 200		19 200			
Total	19 200		19 200			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature	19 200		19 200			
Personnel bénévole						
Total	19 200		19 200			

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

accueillir, accompagner et embaucher des personnes sans emploi en difficultés face à l'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle

Activités ou missions :

mise à disposition de ressources humaines auprès de particuliers, collectivités, entreprises, artisans, commerçants et associations

Moyens mis en oeuvre :

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'épidémie de COVID 19 a eu des conséquences sur l'association.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et arrêtés le 30 avril 2021 d'en trouvent impacté de la façon suivante :

- recours à l'activité partielle essentiellement pour les permanents sur la période de mars 2020 à juin 2020,
- diminution du nombre d'heures facturées,
- subvention FDI rebond perçue pour un montant de 106 934 €.

Toutefois, les conséquences de l'épidémie COVID 19 ne font pas peser d'incertitude sur la poursuite de l'exploitation de l'association.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	1 A 5 ANS				
Terrains						
Constructions	L	3 A 10 ANS				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	3 A 10 ANS				
Autres immobilisations corporelles	L	3 A 10 ANS				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	7 870			7 870
Immobilisations corporelles.....	372 980	14 072	5 824	381 229
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	5 317			5 317
Total.....	386 167	14 072	5 824	394 416

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	7 311	346		7 657
Immobilisations corporelles.....	271 187	27 370	2 290	296 267
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	278 498	27 716	2 290	303 923

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	5 317	5 317	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	339 898	339 898	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	2 302
Autres créances.....	2 777
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

22 497

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		16 948

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	16 948	
Total des affectations	16 948	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	72 495		72 495	
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	416 389			416 389
Report à nouveau.....	24 389	89 443		113 832
Résultat de l'exercice.....	16 948	27 296	16 948	27 296
Situation nette	530 221	116 738	89 443	557 516
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	7 654		1 651	6 003
Provisions réglementées.....		0	0	
Total.....	537 874	116 738	91 093	563 519

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
fonds réserve trésorerie	369 097			369 097
fonds projet associatif	1 000			1 000
Total	370 097			370 097

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..	46 292			46 292
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	370 097			370 097
Total (1)	416 389			416 389
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....		0	0	
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)		0	0	
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	12 826		2 708	10 118
Total (3)	12 826		2 708	10 118
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....	28 374	312	10 475	18 211
Autres dépréciations.....				
Total (4)	28 374	312	10 475	18 211
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	457 589	312	13 184	444 718
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		312	13 184	
- financières.....				
- exceptionnelles.....		0	0	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)							
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture			
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
conseil départemental			70 745		70 745	-0	
Cheny			1 636		1 636		
DIRECCTE			342 056		342 056	0	
FDI REBOND			106 934		106 934	0	
aide embauche			1 015		1 015	0	
Sous-total			522 385		522 386	1	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total			522 385		522 386	1	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	21 671	21 671		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	95 480	95 480		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	30 223	30 223		
Produits constatés d'avance				
Total :	147 374	147 374		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	8 124
Dettes fiscales et sociales.....	35 387
Autres dettes	19 510

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
maraichage	25 079	27 623	1,67	1,28
prestations	1 378 902	1 994 841	91,90	92,76
espaces verts	96 496	128 073	6,43	5,96
Total	1 500 477	2 150 537	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	4 537	4 460	0,86	0,87
Subventions d'exploitation	522 385	507 187	99,14	99,13
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	526 922	511 647	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
PRESTATIONS DIRIGEANTS	640 h * 30 € = 19 200 €

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

10 118		12 826	
--------	--	--------	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

le calcul a pour objet d'évaluer le montant de l'engagement de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrières.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projeté.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS 87

Le montant de la dette est effectué salarié par salarié . La somme de cet engagement est de 10 118 €

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

--